

Avis adopté à la séance plénière du 24 février 2021

Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

Déclaration du groupe des Entreprises

Redonner confiance, ouvrir des perspectives sont des étapes vitales pour relancer notre économie. C'est l'ambition de cet avis qui met en lumière les forces et faiblesses des dispositifs de financement des investissements d'avenir en prenant deux filières stratégiques : l'hydrogène vert et l'immobilier. L'avis propose des solutions concrètes pour tous (entreprises, donneurs d'ordre, Etat, collectivités locales, salariés, ménages) afin d'inscrire celles-ci dans une perspective de développement durable tenant compte des attentes des territoires et de la transition écologique.

La création d'une filière verte de l'hydrogène doit être soutenue car notre pays ne dispose pas de filière consacrée aux carburants alternatifs. C'est un enjeu de croissance pour l'économie française, offrant différentes perspectives : indépendance énergétique, réindustrialisation, développement d'emplois ou reconversion au travers de formations adaptées et territorialisées, amélioration de la santé publique. Un marché hydrogène compétitif est nécessaire pour que les groupes français et internationaux investissent massivement en France. Les entreprises seront des acteurs forts de cette croissance à condition de préserver leur politique de dividendes. Il convient aussi d'orienter une partie de l'épargne des ménages vers les entreprises pour renforcer leurs fonds propres et accroître les investissements dans l'innovation et les start-ups technologiques.

Certains écueils doivent être surmontés. L'avis préconise opportunément de renforcer et de pérenniser un cadre juridique stable : l'industrie a besoin de clarté et les investisseurs de certitudes. Ce secteur se développera par des investissements, de la recherche et de l'innovation. Enfin, alors que les énergies renouvelables se développent à un rythme inférieur aux prévisions, le maintien du parc nucléaire est nécessaire. Les entreprises devraient pouvoir utiliser leurs investissements dans les filières vertes pour générer des crédits carbone et les utiliser dans le cadre du mécanisme de compensation carbone.

De même, le dynamisme du secteur de l'immobilier est très dépendant de la croissance, des investissements territoriaux, et porte des enjeux en termes de création d'emplois, de transition énergétique, et de cohésion. Ce secteur est un ressort important de la confiance des ménages et des entreprises en l'avenir. Pour atteindre les objectifs de bas carbone, il convient d'améliorer le « parcours rénovation » des logements individuels ou des copropriétés en commençant par un diagnostic technique global effectué par un organisme agréé et pris en charge totalement par l'Etat. A cet égard, pour l'immobilier professionnel comme particulier (logement social), les défis en termes d'investissements sont majeurs.

Remerciant les rapporteurs pour leurs travaux, le groupe des Entreprises a voté favorablement cet avis.